

# LOYALISTES

Le développement des  
Cantons-de-l'Est par  
les Loyalistes

**Dossier documentaire**

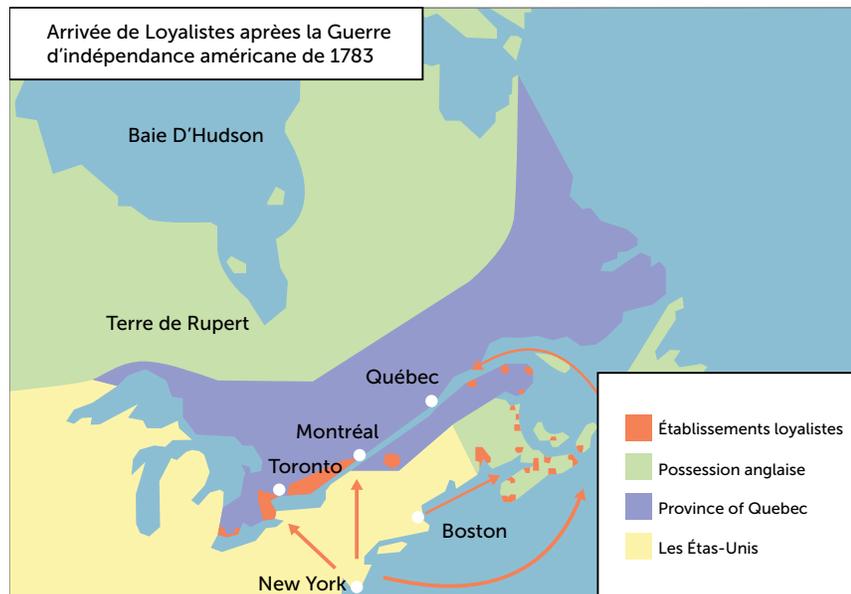
Pour le primaire



## STATION 1: LES LOYALISTES

### Document 1:

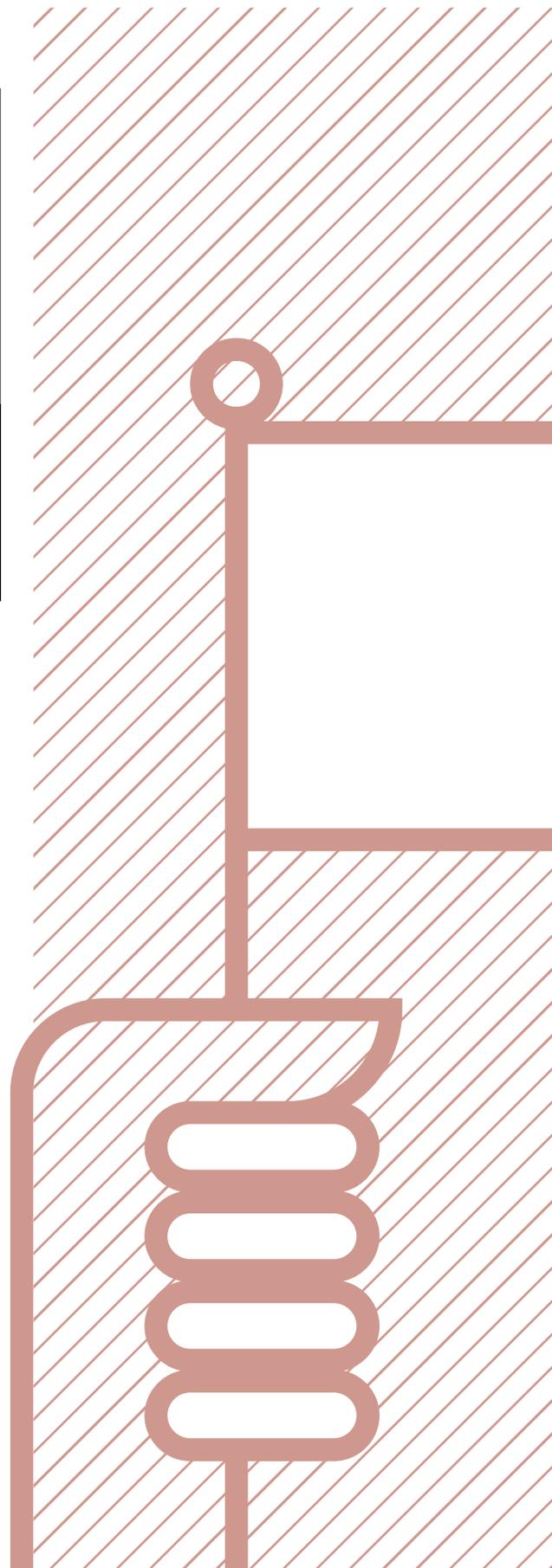
#### Carte de l'arrivée des Loyalistes après 1783



### Document 2:

#### Les Loyalistes de la *Province of Quebec*

À la suite de la guerre d'Indépendance américaine, les Treize Colonies deviennent les États-Unis. Ceux qui veulent rester loyaux à la couronne britannique doivent quitter leur maison et se rendre en territoire britannique. En ce sens, suite au traité de 1783, mettant fin à la guerre d'Indépendance américaine, les Loyalistes se rendent dans les possessions anglaises. Cinquante mille Loyalistes se rendent dans les possessions britanniques. Aujourd'hui, il s'agit des provinces de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Des 50 000 Loyalistes, environ 500 se réfugient vers le Haut-Richelieu, au cœur des seigneuries inoccupées de Noyan, Foucault et St-Armand dans la *Province of Quebec*. Les terres sont bonnes à défricher et l'emplacement géographique est parfait pour le commerce avec les États-Unis.



Document 3: Carte des Cantons-de-l'Est et l'établissement des Loyalistes



**STATION 2: LES RÉFUGIÉS LOYALISTES**

## Document 4: Les camps de réfugiés loyalistes

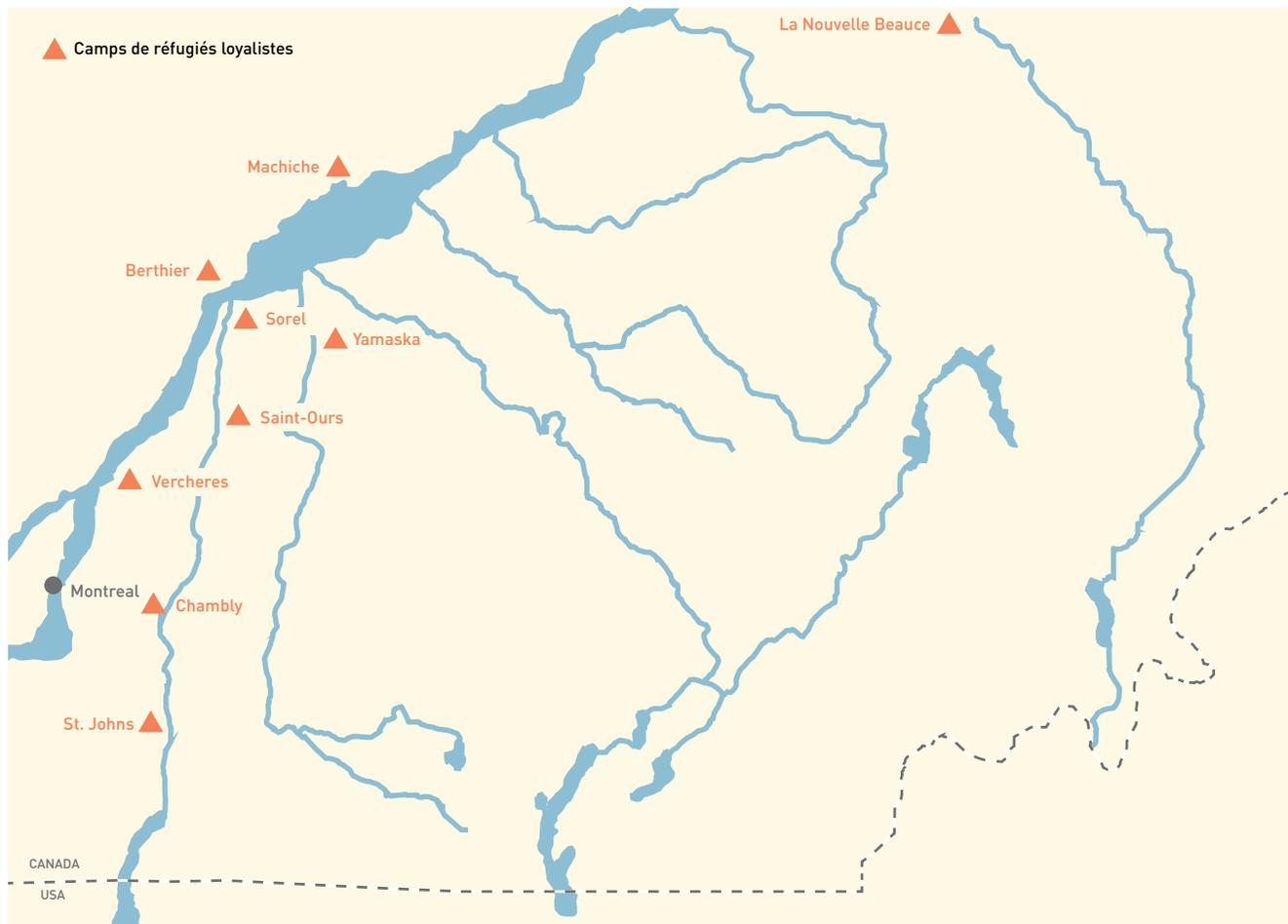


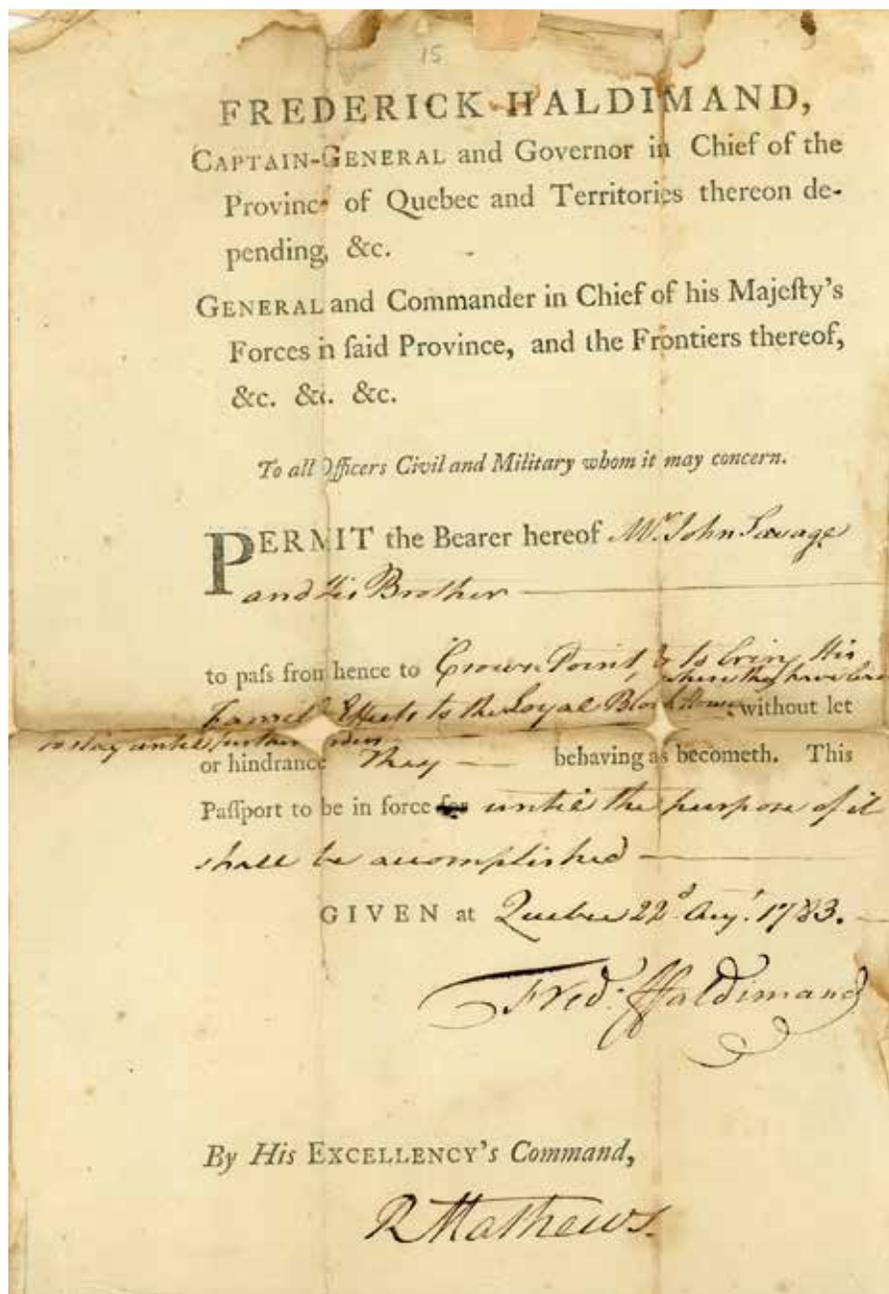
Image d'un camp loyaliste en Ontario, 1784 / James Peachy / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C-002001

## DOCUMENT 5: JOHN SAVAGE

Durant la guerre d'Indépendance américaine, John Savage sert comme volontaire du côté des forces loyalistes de la couronne britannique. Emprisonné lors du conflit, il est relâché en 1783 et contraint de trouver refuge au Canada. Après un séjour dans le refuge militaire de St. Johns, il va s'établir illégalement à Caldwell's Manor

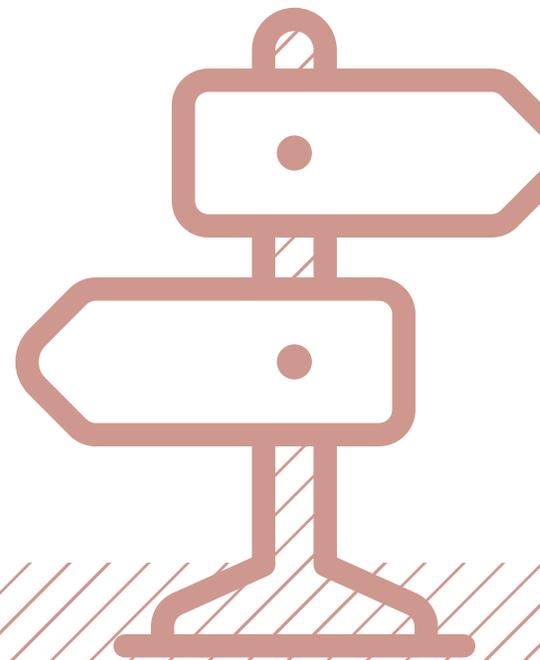
(Noyan), une seigneurie située entre la rivière Richelieu, la Baie Missisquoi et la frontière américaine. Par contre, les réfugiés loyalistes qui s'étaient installés à Caldwell's Manor (Noyan) sont soumis à diverses pressions pour quitter l'endroit, étant donné que cet endroit est revendiqué par les États-Unis.

## DOCUMENT 6: LETTER FROM GOVERNOR FREDERICK HALDIMAND



i

Permis remis à John Savage et à ses frères pour passer par Crown Point (fort britannique) et amener leur famille et leurs effets à la Loyal block house (se situe dans le refuge de St-Johns) sans entrave.



### STATION 3: L'ACTE CONSTITUTIONNEL ET L'OUVERTURE DES CANTONS

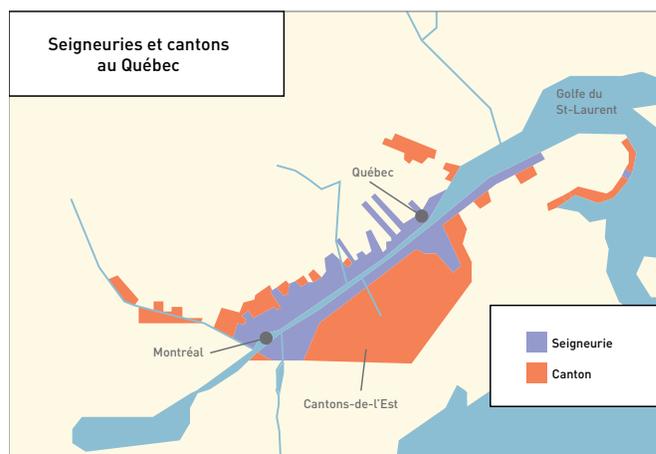
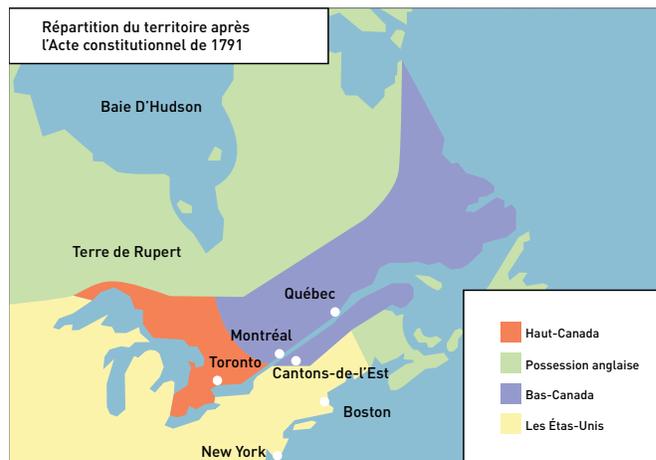
#### DOCUMENT 7:

##### Acte constitutionnel

En 1791, de nouveaux espoirs s'offrent aux familles loyalistes. L'Acte constitutionnel divisé la Province of Quebec en deux: le Haut et le Bas-Canada. Dans le Haut et le Bas-Canada, de nouvelles terres sont données aux Loyalistes qui veulent s'établir. Ces nouvelles terres sont divisées selon le mode des cantons (townships) et non des seigneuries. Les terres du Haut-Canada sont réservées aux Loyalistes afin qu'ils puissent y vivre selon leurs lois et leur religion. Également, de nombreux cantons sont ouverts pour les Loyalistes qui veulent s'établir au Bas-Canada. Il s'agit des Cantons-de-l'Est. Toutefois, ils doivent faire une demande. Pour réussir à obtenir une terre, l'individu doit démontrer qu'il a subi des pertes à cause de sa loyauté envers la couronne britannique. De plus, il doit prêter allégeance à la couronne, ce qui veut dire obéir et être fidèle au roi, et promettre de développer les terres en y développant moulin et chemins à ses propres frais.

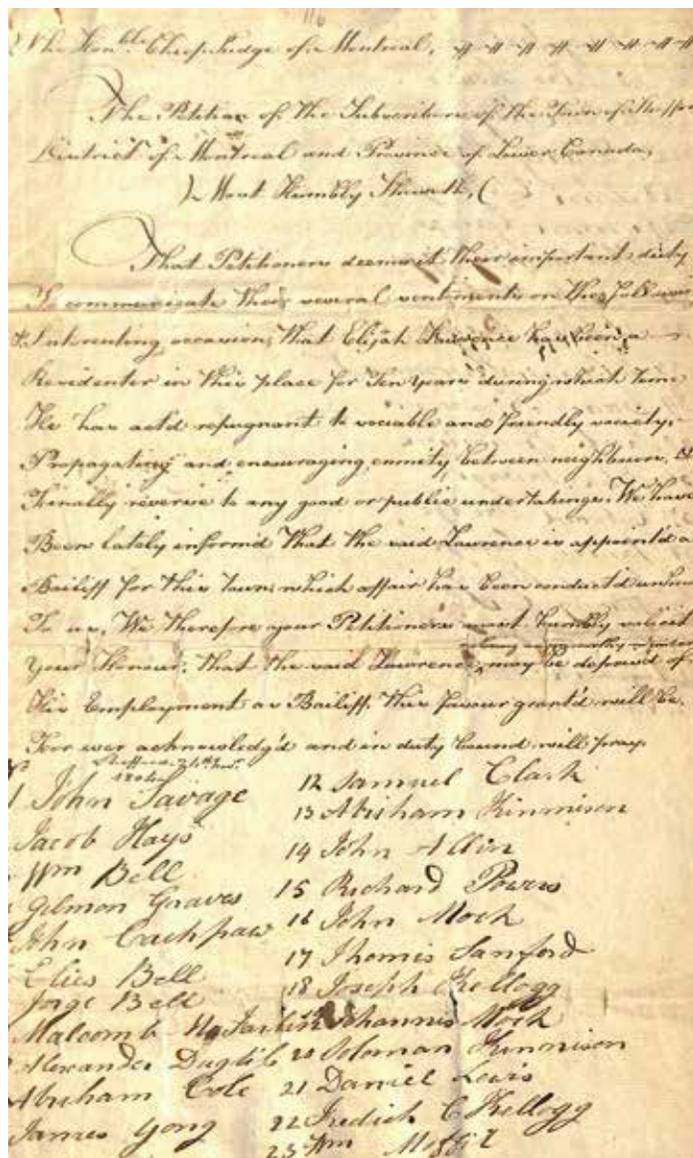
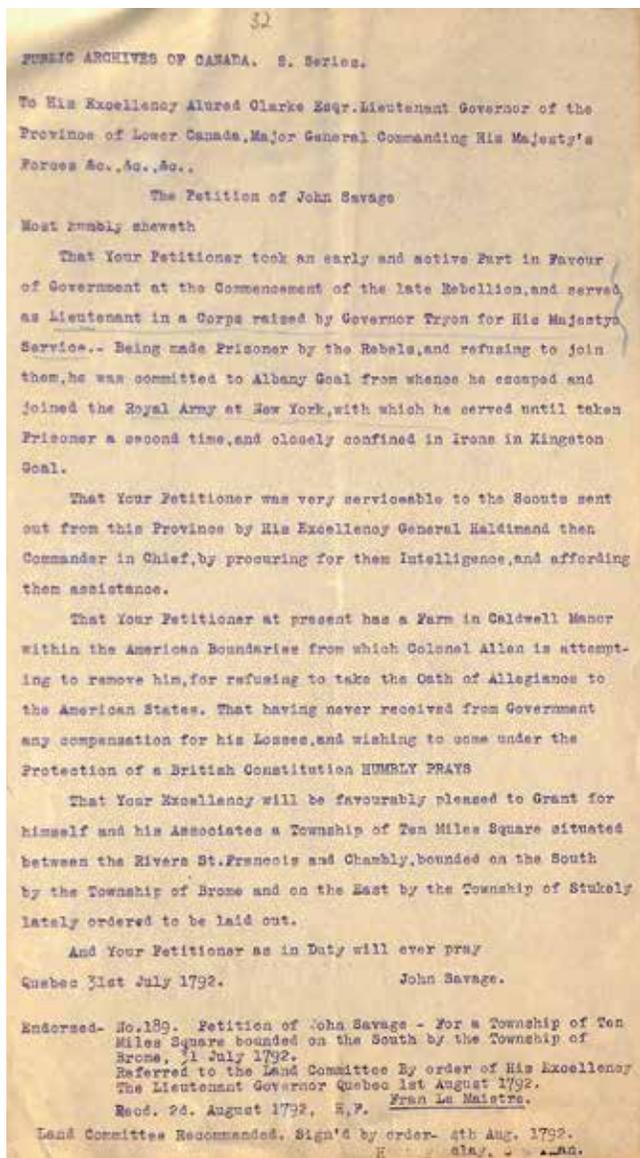
#### DOCUMENT 8:

##### Répartition du territoire après 1791



## DOCUMENT 9:

Pétition du loyaliste John Savage et de ses associés pour obtenir le canton de Shefford



Centre de ressources pour l'étude des Cantons-de-l'Est / John Savage fonds / P028-002\_032 & P028-003\_116

i

« Que le soussigné a participé tôt et de manière active à la lutte en faveur du gouvernement dès le début de la dernière Rébellion »

« Ayant été fait prisonnier par les Rebelles »

« N'ayant jamais reçu de la part du gouvernement quelconque forme de compensation pour ses Pertes, et souhaitant se trouver sous la protection de la Constitution britannique, vous PRIE humblement »

**STATION 4: LA RÉALITÉ DES PIONNIERS LOYALISTES****DOCUMENT 10:****Le pionnier de Shefford**

À partir de l'Acte constitutionnel de 1791, les Loyalistes ont le droit de faire une demande afin d'obtenir une terre appartenant à la Couronne. Il s'agit de canton. En 1801, John Savage obtient officiellement le Canton de Shefford. Les premières années sont difficiles. Durant le premier hiver, Savage perd presque tout son bétail. Durant les années pionnières, plusieurs dangers guettent les familles qui s'installent dans le Canton de Shefford. En plus des maringouins et des mouches, les loups et les ours sont présents et occasionnent bien des problèmes.



*Des Loyalistes en route vers le Haut-Canada / ANC, C.W. Jefferies, The Picture Gallery of Canada, vol II, p. 23*







2600, rue College  
Sherbrooke (Qc)  
J1M 1Z7

Téléphone : 819-822-9600, poste 2647  
Courriel : [etrc@ubishops.ca](mailto:etrc@ubishops.ca)  
Site Web : [www.etrc.ca/fr](http://www.etrc.ca/fr)

## PRODUIT PAR LE CENTRE DE RESSOURCES POUR L'ÉTUDE DES CANTONS-DE-L'EST, 2019

Contenu et production : Audrey St-Onge, Fabian Will  
Consultation scientifique : D<sup>r</sup> Sabrina Moisan, Jody Robinson  
Traduction : D<sup>r</sup> Julie Frédette  
Révision : Audrey Bélanger, D<sup>r</sup> Julie Frédette  
Design graphique : Julien Lachèvre, Fabian Will

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales Québec, 2019

## REMERCIEMENTS

Les outils pédagogiques du CRCE a été rendu possible grâce à un financement généreux du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise (SQREA).

Ministère  
du Conseil exécutif  
Québec 

et



Le contenu de ce guide peut être reproduit et distribué à des fins éducatives seulement.